

Année 2019 n° 022

12 mars 2019

### **Inscriptions aux écoles communales pour la rentrée scolaire 2019-2020**

Les inscriptions aux écoles (maternelle et primaire) pour la rentrée 2019-2020 auront lieu au groupe scolaire Charles d'Huart, 1 rue de la Mairie, avec Madame la Directrice Fabienne JAUD, les :

- Jeudi 14 mars, de 08h00 à 12h00

- Jeudi 21 mars, de 08h00 à 12h00

(En cas de totale impossibilité, merci de contacter le 03.82.83.05.84)

#### **Sont concernés :**

- Les enfants d'âge scolaire nés en 2016 susceptibles de rentrer en 1<sup>ère</sup> année de maternelle ;
- Les enfants de tout âge scolaire, nouvellement domiciliés dans la commune ;
- Les enfants de tout âge scolaire non domiciliés dans la commune, mais gardés en nourrice chez un(e) administré(e) de Putteltange-lès-Thionville, Halling ou Himeling.

**NB : - Les enfants déjà scolarisés à l'école communale n'ont pas besoin de se réinscrire.**

♦ **Les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ne pourront pas être inscrits, même propres.**

#### **Documents à remettre à Madame la Directrice pour une première inscription à Putteltange-lès-Thionville :**

- L'autorisation de scolarisation du maire, à retirer au secrétariat de la mairie ;
- Le livret de famille ou copie d'acte de naissance ;
- Le carnet de santé de l'enfant, à jour de vaccinations ;

#### **Ainsi que, pour les enfants non domiciliés dans la commune :**

- La radiation de l'école dans laquelle l'élève était scolarisé jusqu'alors, en cas de changement de domicile (à fournir également à la mairie) ;
- L'autorisation de scolarisation à Putteltange, signée par le maire de la commune dans laquelle l'enfant est domicilié ;
- Une attestation sur l'honneur de la personne qui garde l'enfant en nourrice, obligatoirement domiciliée dans la commune (à fournir également à la mairie).

#### **Les inscriptions au périscolaire sont uniquement enregistrées par l'association « Les Catt'Mômes » :**

Contact (en période scolaire) : Monsieur Emmanuel VALLI

- Directement sur place, 5 rue de la Justice, derrière la mairie ;
- Téléphone : 03.82.50.22.93 ;
- Courriel : cattmomes.putteltange@wanadoo.fr